

COMPTE RENDU DE REUNION N°6

N° Affaire 54 – 09203	Nom d'affaire Révision du PLU Commune de NAVAILLES - ANGOS	Rédacteur Arnaud SIRONI
OBJET : Réunion n°6 Réunion de présentation du diagnostic aux PPA		Date : 11/09/2015 à 9h00

CLIENT : Commune de NAVAILLES - ANGOS

PRESTATAIRES :

VCMA
Verdi Conseil Midi Atlantique

VNCF
Verdi Conseil Nord De France

(anciennement CIS et SOREPA)

du groupe



Prochaine réunion en mairie de NAVAILLES - ANGOS

30/10/2015 à 9h30 « Réunion de travail sur le PADD »

- Sans observation des destinataires de ce compte rendu sous une semaine, celui-ci sera considéré comme accepté.
- La diffusion indiquée sur ce compte rendu tient lieu de bordereau d'envoi.



TEXTE				Action	Date	
A Contacts/Présents/Diffusion						
Structure	Nom-Statut	Courriel	Téléphone	Présent	Diffusion	Prochaine réunion
Mairie de NAVAILLES – ANGOS	Francis HUNAUULT (Maire)	comnavailles@cdg-64.fr	06 21 67 94 73	x	x	x
	Hugues DUFOURCQ (Adjoint)	hugues_dufourcq@hotmail.fr	06 65 12 93 75	x	x	x
	Elisabeth ALGANS (Conseiller municipal)	elisabeth.algans@orange.fr	06 37 09 74 69	x	x	x
	Jean-Guy CACHAU (Conseiller municipal)	jean.guy.cachau@orange.fr	06 81 83 30 55	x	x	x
	Paul DOMENGINE (Conseiller municipal)	pauldomengine@wanadoo.fr	06 33 24 35 35	x	x	x
	Philippe DUBEDOUT (Conseiller municipal)	philippedubedout@sfr.fr	06 14 69 65 93	x	x	x
	Jean BERNEZAT (Conseiller Municipal)		06 82 47 91 94		x	x
	Philippe JOUANNOT (Secrétaire de Mairie)	comnavailles@cdg-64.fr	05 59 33 83 85		x	x
	Jeanine LAVIE-HOURCADE (Adjointe)			x	x	x
APGL (AMO)	Anne-Laure BUYSSCHAERT (APGL)	annelaure.buysschaert@apgl64.fr	05 59 90 18 28	x	x	x
DDTM 64	Laurent LAGARDE DDTM 64	Laurent.lagarde@pyrenees-antlantiques.gouv.fr	05 59 80 86 49	x		
PPA	Xavier BLEYS (SIA Luy de Bearn)	bleys@smaluy.fr	05 59 33 52 50	x		
	Max TUCOU (Président SIA Luy de Béarn)	harambillet@smaluy.fr	05 59 33 52 50	x		
	Jean-Pierre BARRERE (SMGP)	jpm.barrere@gmail.com	06 74 11 24 11	x		
	Frederic DEFIVES (SMGP)	f.defives@grandpau.fr	05 59 11 50 56	x		
	Xavier CAHN (Conseil Général 64)	xavier.cahn@le64.fr xavier.cahn@cg64.fr	05 59 40 36 71	x		
	Gaëlle BENCE (Chambre d'Agriculture)	g.bence@pa.chambagri.fr	06 09 48 67 63	x		
	Paul DE ANA (CCLB Svce Urbanisme)	pauldeana@cclb64.fr	05 59 33 72 34	x		
CIS/VERDI	Françoise BAZALGETTE (Chef de projet)	fbazalgette@verdi-ingenierie.fr	06 35 55 03 54		x	
	Jean-Baptiste POULET (Urbaniste)	jbpoulet@verdi-ingenierie.fr	06 08 23 53 04		x	x
	Arnaud SIRONI (Chef de projet délégué)	asironi@verdi-ingenierie.fr	05 56 99 60 01	x	x	x
	Laure BAUDRY (Responsable d'unité développement durable)	lbaudry@verdi-ingenierie.fr	06 77 02 14 69		x	
B	Réunion de présentation du diagnostic aux Personnes Publiques Associées (PPA)					
	Monsieur le Maire ouvre la séance. Un tour de table rapide permet à chacune des PPA de se présenter.					
	Monsieur Sironi présente le diaporama, support à la présentation du diagnostic territorial.			Mairie/VCMA	Septembre 2015	

<p>La présentation a permis de soulever les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ sur la partie inter-communalité : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune remarque n'a été formulée ▶ sur la partie supra-communalité : <ul style="list-style-type: none"> • Aucune remarque n'a été formulée ▶ sur la partie habitat : <ul style="list-style-type: none"> • Le logement social apporte les remarques suivantes. L'opérateur social Habitelem a réalisé une opération de 26 logements vers 1995-1998. Aujourd'hui, une telle offre nécessite une maîtrise foncière, ce qui peut être un point de blocage avec les propriétaires privés qui s'en tiennent aux prix du marché. Cependant, Monsieur le Maire indique que d'une part les priorités des opérateurs sociaux sont repositionnées sur des secteurs en tension comme le Pays Basque, sur l'agglomération paloise voire Serres-Castet et d'autre part que le territoire n'est pas prioritaire pour les opérateurs sociaux. ▶ sur la partie bilan : <ul style="list-style-type: none"> • La compatibilité avec le SCOT est discutée. Un « quota » de 6 constructions par an est demandé a minima par la municipalité. Ce chiffre fera l'objet d'un débat en séance. La répartition entre communes sera à finaliser au niveau de la Communauté de Communes des Luys de Béarn. • Sur les potentialités disponibles sur la commune : il est mentionné que le potentiel foncier disponible au plan se heurte à la problématique des baux ruraux. • La rétention foncière doit être un outil efficace pour le futur zonage : en effet un terrain qui subit une rétention foncière importante ne doit pas être maintenu en U pour ne pas grever le projet d'urbanisme de la commune. Les opportunités attribuées étant modérées, il convient d'assurer un zonage U qui sera assurément occupé par des constructions d'habitations d'ici 10 ans. • Il est fait mention d'une perte de centralité au niveau de Pau, ce qui incite les ménages à chercher ailleurs, dans un cadre de vie plus opportun. • La problématique du prix de l'immobilier est soulevée : en effet le coût est peu adapté aux jeunes ménages. Cela est lié à deux facteurs : le coût du foncier et le coût de la construction. La construction pavillonnaire est forcément plus difficile pour des primo-accédants. • Le terme « début de parcours résidentiel » sera revu. En effet, des jeunes ménages en parcours résidentiel (2^{ème} acquisition) s'installent à Navailles-Angos. • L'évolution du parcours résidentiel doit considérer les retraités, qui habitent des maisons trop grandes pour eux. Ils entrent dans un parcours résidentiel en recherche de plus petits logements adaptés et fonctionnels. Il y a une demande nouvelle de logements adaptés dans le cadre du maintien à domicile. Il y a aussi un phénomène lié à la non-cohabitation des familles. Auparavant plusieurs générations cohabitaient ensemble sous le même toit (personnes âgées, enfants), ce phénomène n'existe plus. ▶ sur la partie économie : <ul style="list-style-type: none"> • sur les proportions du chômage, l'évolution à la baisse s'explique par le fait qu'entre les 2 périodes étudiées, le solde migratoire a été plus important. ▶ sur la partie environnement et paysage : <ul style="list-style-type: none"> • Il est mentionné une ancienne mine de lignite, au lieu-dit Saint-Peyrus, au Nord de la commune. Cette caractéristique pédologique sera mentionnée au rapport de présentation. • Sur l'agriculture, un échange se fera avec la Chambre d'Agriculture pour localiser les ICPE et installations relevant du RSD à Navailles-Angos. Mme 		
--	--	--

	<p>Bence mentionne qu'il faudra prendre en compte les zones d'épandage également quant aux reculs à observer. Monsieur Sironi indique que la direction des services vétérinaires n'a pas pu répondre à la demande (DDCSPP). Il est précisé qu'il n'y a plus d'élevage porcin sur la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les milieux bâtis : sur la partie histoire, il sera précisé que « Navailles » signifierait « nouvelles terres défrichées » <p>► Sur la partie risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la partie risques industriels, le site à gravats sera mentionné. • sur la partie autres nuisances : il sera fait mention que les poids lourds sont interdits sur la RD 834 • au sujet de la ligne Très Haute Tension : une partie annexe au PLU dans le dossier complet fera apparaître sur un plan les différentes servitudes liées à la commune, notamment servitude I4 relative aux lignes haute tension, accompagné des effets de la servitude. Le réseau électrique est abordé dans le rapport de présentation avec l'ensemble des réseaux. <p>► Sur la partie réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'assainissement au bourg est en collectif, la commune est bien desservie ; pour les zones en ANC, l'étude est à la parcelle, un sondage est à prévoir, car le rejet dans un exutoire naturel est interdit. Le nombre maximum de l'extension de la STEP est de 2000 équivalent/habitants et non 1500 EH. La STEP actuelle occupe 1 ha, extensible à 4 ha. Plantée il y a peu, la zone présente des sujets de plusieurs mètres. • La Communauté de Communes a la compétence SPANC. • L'adduction en eau potable gère l'eau sur 63 communes (Garlin + Pays de Morlaas). Les poteaux incendie ont été transmis au bureau d'étude avec le réseau. • Sur le schéma d'assainissement une révision sera effectuée sur le schéma de Navailles-Angos, d'ici moins d'un an, après la révision de celui d'Uzein. Des sondages sont prévus en automne. Les données seront intégrées au rapport de présentation dès leur disponibilité. <p>► Sur la partie enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il sera précisé que l'échangeur autoroutier permettant de rejoindre Pau est l'échangeur de Thèze. • Sur la valorisation des paysages, il sera fait mention d'une préservation de cônes de vues sur les Pyrénées. • Il est indiqué de porter attention à l'enjeu de l'architecture contemporaine, éventuellement s'aider des OAP pour en améliorer la forme. 		
C	<p>Transmission de données et d'information</p> <p>Le diagnostic agricole est bien avancé sur la commune. La localisation des sièges d'exploitation soumis au RSD ou ICPE est en cours et nécessite des précisions.</p>	Chambre d'Agriculture 64	
D	<p>Planning</p> <p>La prochaine réunion concerne le PADD et est prévue le 30 octobre 2015 à 9h30.</p>	VCMA	